



Commune Val-de-Charmey

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune Val-de-Charmey sont convoqués en assemblée communale le

**Lundi 19 novembre 2018 à 19h30
à la halle de gymnastique**

Ordre du jour

oooooooooooooooooooo

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 16 avril 2018 publié dans l'Echo de Charmey n° 17 du 2 mai 2018 et à disposition sur le site www.val-de-charmey.ch
2. Présentation du plan financier quinquennal
3. Augmentation du taux d'imposition des personnes physiques et morales de 0.898 à 0.95
 - Rapport de la commission financière
4. Budget 2019
 - 4.1 Budget de fonctionnement 2019
 - Rapport de la commission financière
 - 4.2 Budget d'investissement 2019
 - Rapport de la commission financière
5. Crédit d'assainissement du CSL (façades, vitrages, toiture et ventilation) : Fr. 2'000'000.-
6. Crédit d'assainissement du captage des Reposoirs : Fr. 165'000.-
7. Crédit d'aménagement de la traversée du village « Valtraloc » : Fr. 3'500'000.-
8. Crédit d'assainissement protection des eaux secteur Pra Gremaud : Fr. 2'500'000.-
9. Approbation des nouveaux statuts du RSSG
10. Nomination de deux nouveaux membres de la commission financière
11. Divers

Le Conseil communal